CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Agent d'entretien
Juin 2015

Les risques professionnels dans l'activité d'agent d'entretien

Les agents d'entretien sont des agents réalisant les opérations de propreté et d'hygiène dans les différents locaux ou établissements des collectivités.

Les situations à risques :

Risques	Dommages potentiels	Situations
Manutentions manuelles et postures	Lésions dorsolombaires, troubles musculo-squelettiques, tendinite, vibrations	• Manutention de charges (poubelles, matériel d'entretien, mobilier…). • Utilisation et déplacements de machines de nettoyage (auto-laveuse, cireuse, aspirateur…). • Adoption de postures inconfortables (posture penchée, accroupie, à genoux, surélévation des bras) à cause de la disposition des locaux. Et ils effectuent des gestes répétitifs lors des phases de nettoyage (Dépoussiérer, décaper, balayer, porter…). • Utilisation différentes machines susceptibles d'engendrer des vibrations lors de l'utilisation (Auto-laveuse, cireuse, aspirateur, karcher…).
Biologique	Affections, infection	• Contact avec différents types de déchets. • Intervention au niveau des installations sanitaires
Bruit	Baisse de l'acuité auditive, vibrations	• Utilisation de différentes machines susceptibles d'engendrer du bruit (Auto-laveuse, cireuse, aspirateur, karcher…).
Chimique	Brûlures par inhalation, ingestion et contact visuel, allergies par contact cutanée, intoxication	• Utilisation de plusieurs types de produits d'entretien (détachants, détergents, désinfectants, décapants, dégraissants) à caractère dangereux. • Exposition aux stockages des produits d'entretien. • Réalisation de l'hygiène des locaux dans des milieux de travail avec une structure amiantée, en rénovation (odeurs de peintures, de vernis…) ou comportant du monoxyde de carbone dans des cas extrêmes.

Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX www.cdg35.fr

Risques	Dommages potentiels	Situations
Chute de plain-pied	Heurts, blessures multiples, écrasement, choc	• Les agents d'entretien doivent se déplacer sur des sols glissants, des endroits mal éclairés et des passages encombrés. • Lors de l'utilisation des machines (Auto-laveuse, cireuse, aspirateur, karcher…), les agents d'entretien peuvent subir des chocs, des coupures, des contusions et/ou des écrasements. • Lors d'activités de dépoussiérage et/ou de nettoyage, les agents peuvent être confrontés aux chutes d'objets situés en hauteur.
Hauteur/avec dénivellation	Chute	• Réalisation de travail en hauteur lors du nettoyage des vitres, du dépoussiérage des armoires,…) et • Intervention dans des escaliers, présence de marches, mezzanine, et pentes.
Electrique	Électrisation, électrocution	• Utilisation de matériels électriques (cireuse, auto-laveuse, aspirateur…). • Intervention à proximité des installations électriques. • Réalisation, ponctuellement, de tâches et/ou de petits travaux de nature électrique (changer des ampoules, réarmer des disjoncteurs, changer un fusible…).
Psychosociaux	Stress, fatigue nerveuse, fatigue psychologique	• Passage d'une structure à l'autre en peu de temps. La nature du travail est différente en fonction de la salissure. • Interventions seuls dans les locaux, • Horaires atypiques (tôt le matin, pendant les pauses du personnel, en dehors des horaires d'ouverture au public ou en fin de journée) et décalage avec ceux des autres agents/sentiment d'isolement professionnel • Gestion du temps de travail (rythme soutenu et une surcharge de travail intensive sur de courtes durées, délais impartis,…)
Ambiance des locaux de travail	Inconfort environnemental	• Les agents sont amenés à travailler en extérieur et/ou dans des endroits peu chauffés.
Circulation	Accident, lésions multiples, renversement	• Les agents sont amenés à se déplacer en voiture personnelle/privé et/ou à pieds le long de la voie publique, pour aller d'un bâtiment à un autre.

Prévenir les troubles musculo-squelettiques

- Proposer des formations de Prévention des Risques liées à l'Activité Physique et sur les techniques de nettoyage et d'hygiène des locaux.
- Limiter les contraintes posturales et les manutentions manuelles : privilégier des chariots d'entretien adaptés (balais trapèze, essoreuse, seaux sur roulettes…), uniformiser le matériel d'entretien dans chaque bâtiment d'intervention, poursuivre et renouveler régulièrement l'essai de matériel d'entretien, mettre à disposition des points d'eau aux étages des bâtiments, alterner les tâches et les activités, et intégrer les agents dans le choix du matériel et la conception des nouveaux locaux.
- Mettre en place des plans de nettoyage dans les locaux concernés. Le plan de nettoyage permet de définir la fréquence et le mode opératoire des opérations de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel en intégrant certains critères comme la nature des sols, la fréquentation, le type d'activités.

Prévenir les risques biologiques

- Sensibiliser les agents aux risques de contamination des déchets (Point d'eau et/ou point de désinfection dans les locaux, port d'EPI adaptés, campagne de sensibilisation sur les déchets pour les citoyens, affichages de prévention sur les types de déchets rencontrés par les agents…).
- Mise en place des formations SST pour que les agents puissent porter secours aux personnes présentes où interviennent les agents.

Prévenir les risques chimiques

- Sensibiliser et former le personnel aux risques chimiques, à l'utilisation des produits d'entretien et les bonnes pratiques en matière d'hygiène.
- Demander les Fiches de Données de Sécurité des produits d'entretien aux fournisseurs, et en fonction des informations sur les fiches, adapter les Équipements de Protection Individuelle (Port de gants, de lunettes de protection, de masque, de chaussures de sécurité, d'une tenue de travail…).
- Mise en place de stockage réglementaire pour les produits d'entretien (bac de rétention / sol étanche, ventilé, consigné et positionné sur des étagères métalliques avec signalisation).
- Prévoir des centrales de dosage dans les bâtiments concernés.

Prévenir les risques électriques

- Sensibiliser et former le personnel aux risques électriques (Formation habilitation électrique).
- Mise en place d'un contrôle régulier des installations électriques des locaux, par un organisme agréé.

Prévenir les risques de chutes

- Favoriser l'utilisation de matériels télescopiques et/ou des Plateformes Individuelles Roulantes Légères (PIRL) à la place des moyens d'accès en hauteur (Escabeaux, chaises, échelles…).
- Prévoir des chaussures de sécurité adaptées, notamment aux sols glissants, pour les activités d'entretien.
- Informer les usagers, les services sur les règles d'utilisation des bâtiments.

Prévenir le risque routier

- Sensibiliser et former les agents à la conduite en sécurité (stage de prévention de la route…).
- Identifier les véhicules de service par des bandes réfléchissantes, un gyrophare, un logo de la collectivité.
- Prévoir un gilet de signalisation pour les agents qui se déplacent d'un bâtiment à un autre le long de la voie publique.

Prévenir les risques psychosociaux

- Mise en place de portable de fonction pour les agents.
- Mise en place de plan de nettoyage, pour organiser le temps de travail à réaliser dans chaque bâtiment.
- Sensibiliser et former le personnel sur le travail et le rythme de nuit
- Réaliser les fiches de poste pour les agents d'entretien des locaux,
- Organiser le travail de manière à nettoyer les zones à forte affluence pendant les heures creuses,
- Mettre en place un cahier de liaison ou un registre d'observations entre l'autorité territoriale, l'encadrement et les agents